

Tool Box by Pôle Mer Bretagne Atlantique

ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE ET FISCAL



Publics

- ▶ Dirigeants
- ▶ Et/ou Responsables des problématiques juridiques et fiscales



Durée

- ▶ Entretiens individuels lors des rencontres Partenaires – Adhérents (45 mn environ)



Tarifs

- ▶ Gratuité des entretiens individuels lors des rencontres Partenaires – Adhérents
- ▶ En cas de poursuite de la collaboration : établissement d'une convention d'honoraires préalable comprenant une estimation des honoraires et frais propres à chaque mission



Intervenants

- ▶ **Matthieu CHAPIN** – Avocat, Département Droit Fiscal
- ▶ **William MOREL** – Avocat Associé, Département Economique



Objectif

Le Cabinet d'avocats FIDAL souhaite pouvoir faire bénéficier les adhérents qui le souhaitent de son expérience et de l'efficacité de son réseau en matière de **problématiques juridiques et fiscales** qu'ils rencontrent dans le développement de leur activité.

L'objectif est de **démystifier certaines de ces problématiques**, d'attirer l'attention des adhérents sur les **points particuliers de vigilances** liés notamment aux situations de coopération industrielle ou à la nature de leur activité.

Cette assistance ne se limite pas à l'accompagnement sur le territoire national. Elle revêt également une **dimension internationale**, s'adossant sur l'expérience du Cabinet sur les opérations internationales et les contrats internationaux.



Contenu

Le cabinet d'avocats FIDAL se propose en particulier d'assister les adhérents du Pôle Mer Bretagne Atlantique sur les problématiques juridiques et fiscales suivantes :

- Choix des structures juridiques, joint-ventures réunissant investisseurs et managers (opérations sur le capital, actions de préférence, pactes d'associés, contrats structurés de coopération, etc.),
- Mise en place de structures de gouvernance adaptées aux projets innovants (statuts, prérogatives, responsabilités, rémunérations),
- Sécurisation des avantages fiscaux liés à l'innovation (CIR, CII),
- Intéressement des salariés clés (régime juridique, fiscal et social),
- Gestion et protection de brevets, dessins et modèles, marques, noms de domaine, droits d'auteur et secrets de fabrication, toute problématique internationale liée notamment à des ventes à l'étranger ou à la mise en place d'une coopération avec un partenaire étranger.